

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

2017, MISE EN PERSPECTIVE DES PRESTATIONS

De nouvelles bases de collaborations au sein des différents services de l'ARAS et avec les partenaires ont été lancées, d'autres se sont consolidées en 2017. La question qui se pose régulièrement en amont de ces démarches est: quelle est la plus-value de développer des synergies et pour quels objectifs?

De prime abord, cela paraît naturel de veiller à la cohérence du système, de le rendre plus efficace et réactif, mais dans les faits, l'articulation s'avère parfois complexe. Il existe un historique, une évolution des besoins et du profil des bénéficiaires, dès lors l'adaptation de l'ARAS doit être constante, bien équilibrée, tout en tenant compte des différents acteurs. Notre but est que l'utilisateur reçoive toujours une information adéquate, qu'il bénéficie des prestations auxquelles il est en droit de s'attendre ou qu'il soit orienté vers des tiers, si nécessaire. L'accompagner dans son parcours vers une vie autonome, favoriser une meilleure intégration socio-professionnelle, que ce soit par un appui administratif, financier, social ou encore par la mise à disposition de places d'accueil de jour pour les enfants, tels sont nos fondamentaux.

Nos prestations sont certes reconnues, mais pas forcément connues du public et des partenaires. Nous avons ainsi réfléchi à la position qu'occupent nos services dans le dispositif de l'action sociale et de l'accueil de jour de l'enfance et vers quoi elle devait tendre. Œuvrer en y mettant du sens, collaborer sans démultiplier les intermédiaires, un créneau qui fait écho à ce vers quoi nous travaillons déjà et que nous renforcerons à l'avenir. Ceci s'inscrit également en ligne avec la volonté du canton de Vaud qui a annoncé la création d'une Direction de la cohésion sociale pour une meilleure coordination générale du domaine. Le projet-pilote «Vision 2020», qui concerne notamment les agences d'assurances sociales, en est une illustration récente, tout comme la mise en commun de ressources au niveau de l'accueil de jour des enfants ou l'approche pluridisciplinaire par problématique qui émerge de plus en plus sur le terrain. Nous y reviendrons dans cette édition et relèverons également le bilan positif du programme FORJAD, près de 10 ans après son introduction.

Claude Borgeaud, Directeur ARAS JUNOVA

«À notre sens, il n'est pas essentiel que l'utilisateur saisisse l'étendue des interactions entre les partenaires du secteur, mais qu'il reçoive la prestation adéquate, au bon moment. Charge à nous de veiller à ce que l'architecture définie soit solide, performante et permette de fournir un appui pertinent.»

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le canton de Vaud a la particularité d'avoir parmi sa population un pourcentage de personnes très qualifiées mais aussi sous-qualifiées plus élevé que la moyenne suisse*. Or, il a été maintes fois constaté que l'absence de formation demeure un facteur de risque de précarisation financière et sociale.

Cette question est d'autant plus sensible chez les jeunes qui manquent, par ailleurs, d'expérience professionnelle. Afin d'y remédier, le Canton a lancé il y a 10 ans le **programme FORJAD**. Ce dernier, destiné aux 18-25 ans bénéficiaires du revenu d'insertion (RI), leur permet d'accéder à un soutien individualisé tout au long de la formation professionnelle. Ce programme est fréquemment cité en exemple par d'autres cantons qui souhaitent s'en inspirer. Le Centre Social Régional (CSR) JUNOVA a permis à un peu plus de 40 personnes de démarrer une formation professionnelle en août 2017. Ce programme a été également rendu accessible aux individus sans formation achevée de 25 à 40 ans (**FORMAD**), après avoir constaté que cette population était fortement représentée parmi les bénéficiaires du RI.

Nouveauté depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la révision de la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV), la première prestation délivrée aux jeunes adultes par les CSR n'est non plus financière mais consiste en un **soutien à l'accès à la formation**. Des assistants sociaux ont été spécialement formés aux problématiques particulières des jeunes adultes. Dès le début du processus, l'assistant social du CSR et le spécialiste vont évaluer la situation du jeune et déterminer l'implication possible de ses parents. Ils vont ensuite définir ensemble un projet de formation puis mobiliser des prestataires externes en vue de son accomplissement. Le jeune bénéficiera, entre autres, d'un appui de l'assistant social jusqu'au démarrage de sa formation. À la clé, de meilleures perspectives pour son avenir socio-professionnel lui garantissant plus d'autonomie en lui évitant de dépendre à nouveau de l'aide sociale.

Dans ce sillage, le CSR de Lausanne a conduit un projet pilote visant à créer des **unités dites communes entre les CSR et les Offices régionaux de placement (ORP)**. Il s'agit cette fois d'améliorer la collaboration entre ces deux entités pour des personnes qui se retrouvent en fin de droit au chômage. L'idée est de créer un tandem assistant social – conseiller en placement pour améliorer les chances d'employabilité des bénéficiaires malgré les éventuelles problématiques sociales qui pourraient survenir. La région Jura-Nord vaudois se prépare à intégrer ce projet à partir de 2018. Aujourd'hui, environ un quart des gens au RI sont déjà suivis par un conseiller ORP. D'autres collaborations pluridisciplinaires se renforcent peu à peu, par exemple dans le cadre de la «Vision 2020» concernant les Agences d'Assurances Sociales (AAS).

UNE PERSONNE, DES ENJEUX, DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Le bilan en assurances sociales est l'une des prestations phare que fournissent les AAS et chacun est susceptible d'y avoir recours à un moment donné de sa vie. Dans un premier temps, il est nécessaire de comprendre sa situation et d'évaluer ses droits.

Or, certaines personnes ignorent qu'elles pourraient bénéficier de prestations. Fragilisées par leur état de santé, leurs conditions de vie, avec peu de contacts sociaux, elles peinent à entamer des démarches qui pourraient leur être nécessaires. Les personnes âgées sont particulièrement touchées. L'année dernière, nous évoquions le projet-pilote d'accompagnement administratif lié à la «**Vision 2020**» qui implique les AAS de la région. Son but: répondre aux besoins identifiés et justifiés, tout en se coordonnant avec les partenaires concernés. Quatre actions ont été lancées, certaines dès juin 2016 avec les Centres Médico-Sociaux (CMS) et Pro Senectute puis, en 2017, avec l'Entraide Protestante suisse (EPER) et la Justice de paix. Un premier bilan partiel a ainsi pu être dressé cette année.

Il est vrai que chacun des acteurs a dû trouver ses marques et la phase de rodage continue, mais les premiers constats sont largement positifs, avec des pistes d'amélioration dont il faudra tenir compte en 2018. Plus qu'une révolution, il s'agit avant tout de l'évolution des tâches des agents qui peuvent intervenir en vue de **faciliter l'accompagnement administratif** des personnes suivies notamment par les CMS. Plus de $\frac{2}{3}$ des cas traités par un agent étaient en effet en lien avec des CMS et concernaient pour la plupart des personnes de plus de 65 ans (> 75%). Avec l'EPER, 3 personnes ont été suivies dans le cadre d'une phase test et étaient en bonne voie vers le retour à leur autonomie.

Ces actions cherchent aussi à **repérer certains besoins sous-jacents peu ou pas exprimés** par les personnes et pour lesquelles une aide pourrait être fournie. Pour l'heure, l'essentiel consiste en des interventions ponctuelles en accord avec le bénéficiaire. D'ultérieurs retours d'expérience dans des séances communes entre partenaires serviront à façonner au mieux ces prestations, à les rendre plus visibles et à intégrer peu à peu de nouveaux acteurs dans la démarche.

« Par ces démarches, l'action sociale régionale œuvre au quotidien afin d'éviter que les personnes davantage sujettes à la précarité ne s'enlisent dans des situations qui les éloignent du monde du travail, ne les coupent de leurs liens sociaux et les rendent dépendantes sur le long terme. »

DES ACTIONS SUR LE TERRAIN POUR INFORMER ET SENSIBILISER

- Dans le cadre du projet «**Itinéraires entrecoupés**», le CSR était partenaire du vernissage à Yverdon-les-Bains de l'exposition présentant des portraits des bénéficiaires du RI. Cette initiative a eu une bonne résonance médiatique et a suscité des échanges avec le public. Les personnes au RI, tout comme l'action sociale, souffrent bien souvent d'une image plutôt négative. La photographie et le dialogue permettent d'envisager différemment ces parcours de vie et d'en saisir la complexité. En marge de l'exposition, une action avec les **Soupes d'ici et d'ailleurs** a en outre poursuivi la sensibilisation des citoyens lors de deux soirées. À cette occasion, les collaborateurs du CSR ont organisé deux soirées de préparation et de distribution de la soupe.
- L'AAS a participé à l'une des «**Infos seniors**» de Pro Senectute. Ceci entre dans le déploiement du dispositif JUNOVA pour une meilleure information sur les prestations, en particulier celles des AAS. Échanger avec les seniors, répondre à leurs questions et les orienter est une démarche à pérenniser, notamment sous cette forme. Près de 20 personnes ont assisté à ce premier numéro.
- Dans la même veine, il arrive que lorsque les personnes sont au RI, le montant de leurs **primes d'assurances maladies (LAMAL)** soit trop élevé par rapport à la somme couverte par les subsides, d'après les normes en vigueur. CSR et AAS identifient les personnes concernées et leur proposent des séances pour leur expliquer les options possibles et, cas échéant, les accompagner dans certaines démarches. Plus de vingt séances ont été planifiées en 2017, avec une vingtaine de personnes invitées à chaque fois. La fréquence de ces dernières et leurs modalités seront évaluées à moyen terme.



Conseil intercommunal

Agiez♦, Arnex-sur-Orbe♦, Ballaigues♦, Baulmes, Bavois♦, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens♦, Bonvillars, Bretonnières♦, Bullet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay▽♦, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-près-Concise, Cronay, Croy♦, Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens♦, L'Abbaye♦, L'Abergement♦, La Praz♦, Le Chenit♦, Le Lieu♦, Les Clées♦, Lignerolle♦, Method, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand♦, Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe♦, Orges, Orzens, Pomy, Premier♦, Provence, Rances♦, Romainmôtier-Envy♦, Rovray, Sainte-Croix, Sergey♦, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances♦, Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe♦, Vaulion♦, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand

Président: Cédric Meyrat, municipal Onnens

Vice-président: Patrick Berktold, municipal L'Abbaye

Secrétaire: Sophie Dumoulin, municipale L'Abergement

▽ Fusion des communes d'Essert-Pittet, de Corcelles-sur-Chavornay et de Chavornay au 01.01.2017

♦ Membre du but optionnel AJOVAL, réseau d'accueil de jour de l'enfance de la région Orbe - La Vallée

Comité de direction

Jovanka Favre♦
municipale Chavornay
Nathalie Gigandet
municipale Grandson
Michel Beetschen♦
municipal Le Chenit

Roland Brouze♦
municipal Vallorbe
Olivier Guignard
municipal Sainte-Croix
Alexandre Lecourtier
municipal Yvonand

Roland Stalder♦
municipal Valeyres-sous-Rances
Président: Jean-Claude Ruchet
municipal Yverdon-les-Bains
Vice-président: Luiz De Souza♦
municipal Orbe

♦ Membre du Comité de direction, section AJOVAL

Direction ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud

Assistance de direction
Nathalie Lungo-Tuchschild

Ressources humaines
Cécilia
De Santa Maria

Qualité et projets
Ludovic Dubach

Centre social régional (CSR)

Christophe
Milardi

Agences d'assurances sociales (AAS)

Catherine
Falquet

Accueil de jour de l'enfance (AJE)

Catherine
Müller

Finances
Sandrine Monney
depuis le 01.12.2017
en remplacement de
François Paccolat

Monsieur François Paccolat, responsable finances à l'ARAS JUNOVA s'est lancé dans un nouveau défi professionnel. Nous le remercions vivement pour les nombreuses actions menées tout au long des plus de 6 ans passés au service de l'ARAS.

JUNOVA EN CHIFFRES

CSR

Suivi total des dossiers (dont: 15% de 18-25 ans; 13% de familles monoparentales; +3,99% de suivi par rapport à 2016)	3 178
Revenu d'insertion (RI): entrées dans le dispositif	861
RI: sorties du dispositif (dont/motif: 8% départ; 27% emploi; 20% défaut de collaboration; 40% au bénéfice d'autres prestations)	938
Mesures d'insertions sociales (MIS)	893
Nouveaux FORJAD (18-25 ans)	34
RI: prestations brutes versées	52 540 083 CHF
RI: remboursements (dont rétroactifs prestations d'assurances sociales et restitutions des indus)	8 269 623 CHF
RI: prestations nettes à la charge de la facture sociale	44 270 460 CHF

AAS

PC Familles: demandes déposées	488
PC Familles: nombre de remboursements de frais de santé ou de garde	16 129
Prestations Complémentaires AVS-AI: demandes déposées	864

La répartition des charges entre les cantons et les communes est définie en fonction des prestations.

Recrutement des curateurs volontaires: total des prises de contact	222
---	------------

ZONE BLEUE

Subvention des communes via l'ARAS JUNOVA	141 155 CHF
--	--------------------

RH

Direction	6,6 EPT
Service supports (y.c. apprentis)	10,4 EPT
CSR (y.c. stagiaire/apprentis)	90,15 EPT
AAS (y.c. stagiaire)	14,2 EPT

2017, 20 ans d'existence de Zone Bleue (Centre d'accueil bas seuil pour personnes toxicodépendantes et leur entourage). En 20 ans de réduction des risques, l'état de santé et l'accès aux traitements se sont significativement améliorés. La situation sociale des personnes suivies reste néanmoins précaire. 25% de nos clients sont sans domicile fixe, souvent sans statut légal ou en situation irrégulière. Le maintien du lien social et l'accomplissement des obligations administratives liées à l'octroi des prestations sociales constituent des enjeux majeurs de notre accompagnement. Pour réaliser sa mission, Zone Bleue doit plus que jamais s'appuyer sur le réseau médico-social, en témoignent les plus de 1500 contacts annuels avec celui-ci.

En 2017, **site d'Yverdon:** 20 000 contacts bénéficiaires (12 de plus/jour qu'en 2016);
permanences de Sainte-Croix: 400 consultations (300 en 2016).

Pierre-Yves Bassin, directeur Zone Bleue

ENFANCE: DES PLACES D'ACCUEIL DE JOUR AU BÉNÉFICE DE TOUS

La Loi sur l'accueil de jour de l'enfance (LAJE) a agi comme un véritable moteur dans la création de différents types de places dans le canton, particulièrement au niveau du préscolaire. Aujourd'hui, sa révision donnera une impulsion supplémentaire à l'accueil parascolaire en garantissant un socle minimal, virage qu'AJOVAL a déjà partiellement anticipé.

La situation géographique rend toutefois l'organisation plus complexe notamment en ce qui concerne le transport des enfants entre les écoles et les structures d'accueil parascolaire. Des solutions sont régulièrement à l'étude pour garantir une offre en adéquation avec la demande. Cela passe également par plus d'échanges avec les milieux scolaires au moment des décisions relatives à l'enclassement qui impactent directement le taux de remplissage des structures parascolaires existantes et les demandes liées à l'accueil en milieu familial. Certaines classes pouvant changer de lieu d'une année à l'autre, les parents et le système en place doivent pouvoir s'adapter dans la mesure du possible.

EXTENSION DE L'OFFRE AJOVAL EN 2017

- **Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Le Môtier à Romainmôtier-Envy:** augmentation de l'offre d'accueil 3 jours par semaine depuis août (de 12 à 24 places) grâce au réaménagement de certains locaux.
- **Garderie Les Petits Poucets à Chavornay:** 22 places supplémentaires (5 bébés, 7 trotteurs, 10 moyens); comme prévu initialement, cette structure met désormais à disposition 66 places.

SUIVI EN LIGNE DES PRESTATIONS

Après l'accueil familial de jour d'Yverdon-les-Bains et région (AFJYR) en 2016, il est désormais possible de **s'inscrire sur la liste d'attente via internet pour l'ensemble des prestations d'AJOVAL**. Accès à distance, gain de temps pour l'inscription et mise-à-jour des données en temps réel, les échos ont été d'emblée très favorables. Une notification programmée permet, entre autres, de rappeler aux parents en liste d'attente la nécessité de renouveler leur inscription tous les 3 mois.

Les **accueillantes en milieu familial (AMF)** ont elles aussi basculé à l'ère du numérique. Toutes **équipées d'une tablette informatique** depuis cette année, elles saisissent les heures d'accueil et les repas pris par les enfants directement en ligne. Le temps dévolu au traitement des données est considérablement réduit. En outre, cela permet aux AMF d'obtenir une vision globale sur le planning d'accueil et avoir instantanément accès à la fiche d'urgence de l'enfant.

Actuellement, deux autres projets sont en cours de développement pour viser davantage de réactivité. L'un concerne la **réactualisation des revenus**. En cas de changement de la situation financière des parents en cours d'année, les données saisies informatiquement par l'équipe administrative permettront une recalculation automatique des frais de placement dès la date de modification de la situation. Cela permettra aux parents de connaître sans attendre les coûts à supporter. Enfin, le **simulateur de prix de prestations pour le parascolaire** sera bientôt disponible sur le site internet.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'ARAS dispose d'une personne ressource au niveau pédagogique qui soutient tant les responsables de l'accueil collectif que les coordinatrices de l'accueil en milieu familial. Elle intervient sur demande quand des situations pédagogiques particulières requièrent un appui externe. Elle aide aussi au suivi des enfants nécessitant un encadrement spécifique et contribue aux réflexions lors des réseaux pluridisciplinaires. 2017 a été également une année charnière pour l'**établissement d'une ligne pédagogique réseau** (AJOVAL-AFJYR) qui aura été définie pour chaque type d'accueil d'ici au printemps 2018. Par ce biais, seront entérinés un ensemble de principes qui s'appliquent à chacune des structures des réseaux concernés.

La responsable pédagogique exerce également un rôle important en matière de formation en mettant en place tout au long de l'année des modules spécifiques dédiés au personnel sur le terrain.

« Développer l'accueil de jour de l'enfance, c'est accompagner les enfants dans leur développement, garantir une meilleure employabilité pour les parents et contribuer à un renforcement de la cohésion sociale. »



ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE EN CHIFFRES

Structures préscolaires AJOVAL

CVE St-Claude, Orbe	66 places
Les Petits Poucets, Chavornay	66 places
Les Aristochats, L'Orient	44 places
Plein Soleil, Orbe	32 places
Tire-Lune, Vallorbe	44 places

Structures parascolaires AJOVAL

UAPE Ste-Claire, Orbe	48 places
UAPE Le Chat Botté, Le Sentier	48 places
UAPE La Récré, Vallorbe	24 places
UAPE Le Môtier,	19 places
Romainmôtier-Envy	

ACCUEIL COLLECTIF AJOVAL

Préscolaire: 5 garderies – 252 places – 657 enfants accueillis

Parascolaire: 4 UAPE* – 139 places – 309 enfants accueillis

*Unités d'accueil pour écoliers

ACCUEIL FAMILIAL AJOVAL

Préscolaire: 293 places – 381 enfants accueillis – 203 415 heures d'accueil

Parascolaire: 322 places – 466 enfants accueillis – 126 687 heures d'accueil

97 accueillantes en milieu familial

ACCUEIL FAMILIAL AFJYR

Préscolaire: 378 places – 495 enfants accueillis – 274 475 heures d'accueil

Parascolaire: 317 places – 389 enfants accueillis – 105 850 heures d'accueil

111 accueillantes en milieu familial

AJOVAL

Accueil préscolaire et familial – facturation aux communes

Acomptes budgetés 4 890 651 CHF

Coûts effectifs 4 167 989 CHF

Contribution Nestlé (2016-2017)* 381 661 CHF

*Le renouvellement de la convention avec Nestlé a permis de réduire les charges aux communes.

Accueil collectif préscolaire – facturation aux parents

Budgeté 2 900 000 CHF

Coûts effectifs 3 320 491 CHF

Accueil familial de jour – facturation aux parents

Budgeté 1 970 000 CHF

Coûts effectifs 1 700 902 CHF

AFJYR

Facturation aux communes

Budgeté 621 270 CHF

Coûts effectifs 630 700 CHF

RH

AJE (AJOVAL, AFJYR) (y.c. stagiaires/apprentis; sans AMF et remplaçants) 110,66 EPT